

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne
Séance du 13 décembre 2021

Délibération n° 2021 – 13/12/2021 – 16

Travaux de la commission subventions culturelles du 10 novembre 2021

- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) rendu en sa séance du 6 décembre 2021

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 31 Quorum : 16 Membres présents : 12 Membres représentés : 9 Total : 21	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 21 Pour : 21 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve la ventilation budgétaire des crédits telle que proposée par la commission Subventions culturelles du 10 novembre 2021.**

Dijon, le 14 décembre 2021

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Vincent THOMAS

*P.J. : Compte rendu de la commission subventions culturelles du 10 novembre 2021
Tableau commission subventions culturelles*

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Commission Subventions culturelles du 10/11/2021

Compte-rendu

Présents :

Membres

Tadeusz Sliwa (Vice-président Culture), France Herrscher (BVE), Yann Pra (élu Usagers), TU Dijon (Lucas Pistoia), AAUB (A. Lasseur), STOCK (Héliciane Boissin), Marie-Ange Fougère (EUD).

Excusés : Alain Rauwel, Julie Guyonnet, Adexpra – Radio Dijon Campus (Valentine Leboucher)

Procurations : ACEF (au TU Dijon). UTB (Pierre Ancet donne procuration à Tadeusz Sliwa)

Tadeusz SLIWA préside la commission.

Après avoir fait un tour de table de présentation, la commission étudie les 2 dossiers soumis (détail des avis rendus dans le tableau en annexe).

Puis elle s'interroge sur le peu de demandes reçues.

Il est alors envisagé de faire un rappel de cette possibilité aux associations d'ici à la commission du printemps, pourquoi pas un appel à projet thématique, et une information spécifique à destination des associations des sites territoriaux et/ou aux directeurs des sites et composantes pour faire connaître le dispositif à ceux qui n'en auraient pas connaissance et éventuellement stimuler des projets.

L'ordre du jour étant épuisé, Tadeusz Sliwa remercie les membres de la commission de leur participation et lève la séance à 14 h 40.

CFVU du 6/12/2021 : avis favorable à l'unanimité

Commission Subventions culturelles du 10/11/2021													
N° dossier	Date dépôt	Association	Projet / objet	Demande FSDIE ?	Dossier en report	Date début	Date fin	Budget total	Montant Subvention culturelle sollicité	Règle à appliquer	Avis commission	Montant accordé	Commentaires
Projets													
2021-40	15/10/2021	Théâtre Universitaire de Dijon (TU D)	PRATIQUE THEATRALE 2021-2022, CREATION, DIFFUSION ET VALORISATION DE LA CREATION THEATRALE ETUDIANTE	Oui, 5174.19 €	/	22/09/2021	30/06/2022	21 364,19 €	2 000,00 €	50 % FSDIE et subventions culturelles cumulées	favorable	2 000 €	
2021-41	18/10/2021	ADESM (association des élèves et anciens élèves de l'ESM)	Allôpéra, fantaisie lyrique autour du téléphone de Menotti	Oui, 220 €	/	25/11/2021	25/11/2021	2 979,16 €	380 €	50 % FSDIE et subventions culturelles cumulées	favorable	380 €	
Total								24 343 €	2 380 €			2 380 €	

Instances :	
CFVU	06/12/2021
CA	13/12/2021